

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

## 0 Ordre du jour

- Ouverture
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès verbal de la dernière séance
- CSGames
- Rapport des exécutants
  - Président
  - Interne
  - Externe
  - Secrétaire
  - Trésorière
  - Secrétaire
  - CVE
  - Rep. Café
  - Rep. première
  - Rep. deuxième
  - Rep. troisième
  - Rep. maîtrise
  - Rep. doctorat
- Retour sur l'AG
- Varia
- Fermeture

Membres présents : Louis-Philippe Blais, Marc-Antoine Desjardins, Cynthia Beauchemin, Patrick Baril Robichaud, Michael Blondin, Philippe Lamontagne, Michaël Cadilhac, Dong Pivoine Van, Jean-Cristoph Dury.

Membre absent : Kim-Sang Ly

## 1 Ouverture

Le quorum est constaté à 15h35.

## 2 Adoption de l'ordre du jour

Michael Blondin **propose** l'ordre du jour. Marc-Antoine Desjardins **appuie**.

Michael Blondin **propose** de modifier pour : 3 hausse, 4 rapport, 5 CSGames, 6 retour sur l'ag. Il souhaite ajouter le point «hausse» et mettre le point «CSGames» après le point «Rapport», car il devra partir à 16h30 et qu'il souhaite intervenir dans ces deux points avant son départ.

Louis-Philippe Blais demande s'il serait possible de voir le budget préparé par Dong Pivoine Van.

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

**Adoption de l'ordre du jour**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3 Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Marc-Antoine Desjardins **propose** le procès-verbal de la dernière séance. Jean-Cristoph Dury **appuie**.

Michael Blondin **propose** deux modifications qui ont été envoyées par courriel, soit de remplacer Philippe Cadilhac par Michaël Cadilhac ainsi qu'une faute d'accord.

**Deux modifications qui ont été envoyées par courriel.**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Adoption du procès-verbal modifié.**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 4 Hausse des frais de scolarité

Michael Blondin indique qu'il a envoyé un courriel hier dans lequel peu de membres se sont impliqués. Il espère que l'ensemble des membres a lu l'échange qu'il y a eu. Présentement, ce qui se passe, c'est que les associations étudiantes à travers le Québec sont en train de discuter afin d'organiser un mouvement de grève vers la mi-février et le début du mois de mars. Il est convaincu, pour avoir participé aux différentes actions qu'il y a eu dans les deux dernières années, qu'il ne reste plus d'autres étapes que la grève si nous voulons faire annuler la hausse des frais de scolarité. Il indique que, selon lui, la marche à suivre pour les prochaines semaines serait d'abord d'effectuer des midis d'information sur la hausse des frais et une éventuelle grève. Par la suite, il faudrait qu'il y ait une assemblée générale afin que nous décidions de notre position concernant la hausse et, si c'est toujours pertinent, il faudrait expliquer aux membres que le seul moyen qu'il reste pour bloquer la hausse, c'est la grève. Il indique que, si nous ne faisons pas de grève, alors nous perdons.

Patrick Baril Robichaud demande à Blondin quand, où et par qui seraient donnés les midis d'informations qu'il suggère.

Michael Blondin indique qu'il se chargerait de les organiser. Ça serait probablement juste lui. Il les donnerait la semaine prochaine.

Louis-Philippe Blais demande si ça servirait à informer nos membres ou plus de gens.

Michael Blondin indique que ça serait seulement les membres. Ces rencontres d'information seraient pour informer les gens sur la hausse mais aussi d'où nous sommes partis et où nous en sommes après deux ans. Il indique que les gens ont tendance à demander que des actions moins radicales soient effectuées en ignorant que de telles actions ont déjà été exécutées au courant des deux dernières années sans que ça ne donne de résultats.

Marc-Antoine Desjardins demande combien de temps ça prendrait pour en discuter. Il demande pourquoi ne pas le faire au début d'une assemblée générale à la place.

Michael Blondin indique que les assemblées générales sont censées être des instances plus décisionnelles qu'in-

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

formatives. Si nous leur en parlons seulement au début de l'assemblée générale, ça risque de virer en immense plénière.

Louis-Philippe Blais indique que c'est mieux que les membres arrivent informés à l'assemblée générale.

Michael Blondin **propose** que l'AÉDIROUM organise des midis d'information concernant la hausse des frais et la grève étudiante dans la semaine du 30 janvier au 3 février. Jean-Cristoph Dury **appuie**.

Dong Pivoine Van lui suggère de ne pas faire de rencontres le lundi midi, car les premières années n'ont pas de cours cette journée-là.

**Que l'AÉDIROUM organise des midis d'information concernant la hausse des frais et la grève étudiante dans la semaine du 30 janvier au 3 février.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Patrick Baril Robichaud demande à Blondin quand il pense qu'il faudrait organiser une assemblée générale.

Michael Blondin répond que l'assemblée devrait être dans deux semaines, soit entre le 6 et le 10 février.

Philippe Lamontagne demande si, pendant l'assemblée générale concernant notre position sur la hausse des frais de scolarité, nous envisageons de déclarer une levée de cours pour la manifestation du 22 mars.

Michael Blondin indique que le 22 mars est tellement loin. Il y a trop de choses qui peuvent varier d'ici là. Il considérerait davantage faire une autre assemblée générale en mars si nous retrouvons dans cette situation.

Louis-Philippe Blais indique que nous pourrions être en élection en mars.

Sébastien Lavoie-Courchesne demande si l'assemblée générale qui aurait lieu dans 2-3 semaines serait également pour voter une grève.

Michael Blondin indique que non. Ça serait seulement pour choisir notre position. De plus, si nous voulons aller en grève, il faudrait rédiger la proposition et il faudra probablement proposer différents planchers à nos membres.

Michael Blondin **propose** qu'il y ait une assemblée générale concernant la hausse des frais de scolarité avant la mi-février. Michaël Cadilhac **appuie**.

Marc-Antoine Desjardins demande, si advenant une position ferme contre la grève, nous pourrions avoir également le vote de grève à ce moment.

Michael Blondin indique qu'il préférerait que les membres sachent qu'ils vont à une assemblée générale de grève et donc que nous en fassions une autre.

**Qu'il y ait une assemblée générale concernant la hausse des frais de scolarité avant la mi-février.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michael Blondin indique qu'il est en train d'accumuler de l'information concernant la hausse provenant de d'autres associations et même de l'ASSÉ, car il considère que l'information fournie par la FAÉCUM est totalement

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

déficiente. Il considère que, pour inciter les gens à aller en grève, il faut informer les gens des gains obtenus grâce à la grève dans le passé ainsi que des conséquences qu'il y a eu à la suite des précédentes grèves. Or, la seule information que la FAÉCUM a fournie est des documents indiquant comment organiser et convoquer des assemblées générales de grève. Il indique qu'il comptait mettre de l'information sur le site web concernant la hausse des frais de scolarité et la grève sur le site web de l'AÉDIROUM. Advenant une grève, il créera une section sur le site web dans laquelle il archive l'ensemble des communications et décisions qui auront été prises.

Louis-Philippe Blais demande s'il était possible de faire une entente avec le département afin qu'il y ait une plage à un certain moment où il n'y aurait aucun membre qui aurait de cours et que nous pourrions y faire nos assemblées générales sans déranger de cours. Ça permettrait d'avoir potentiellement plus de gens à nos assemblées générales.

Dong Pivoine Van indique que ça devrait être possible, car il y a d'autres départements pour lesquelles c'est le cas.

## 5 Rapport des exécutants

### 5.1 Président

Il n'a rien à dire

### 5.2 Vice-Président externe

La seule instance où il est allé est le comité de mobilisation de la FAÉCUM. C'est une instance informelle pour planifier les différentes actions de mobilisations contre la hausse de scolarité. Il y a des actions qui sont prévues, dont la manifestation du 22 mars. La manifestation du 22 mars est l'équivalent 2012 de la grande manifestation qu'il y a eu en 2005. La manifestation du 22 mars devrait être l'apogée du mouvement de grève. Il a donné quelques explications sur le fonctionnement des grèves et la motivation derrière elle.

### 5.3 Vice-Président interne

Il est allé au CAA la semaine dernière. Il ne s'est pas dit grand-chose. Le principal point énoncé est que les autres associations considéraient que leur bibliothèque n'était pas assez ouverte. Ça ne s'appliquait pas vraiment à notre département.

Michael Blondin lui demande ce qu'il y avait à l'ordre du jour.

Sébastien Lavoie-Courchesne lui répond qu'il n'y avait pas grand-chose mais que les horaires d'ouverture des bibliothèques figuraient sur l'ordre du jour.

### 5.4 Secrétaire

Il a envoyé les documents concernant l'accréditation par courriel. Ça indique que, pour faire un référendum sur l'accréditation de l'association, il faut le faire entre le 15 janvier et le 15 mars. Il faut que les membres aient un préavis d'une semaine. Il est également nommé un président et un observateur. Lors de l'annonce, il faut que l'ensemble des modalités soit indiqué ainsi que les questions. Il faut également envoyer et faire approuver la question par l'agente d'accréditation au ministère. Il demande la position des gens présents sur la suite des

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

événements, soit de savoir si c'est toujours pertinent de faire un tel référendum dans un contexte de possible grève ou non.

Dong Pivoine Van demande si nous sommes obligés de le faire pendant une assemblée générale.

Patrick Baril Robichaud lui répond que c'est un référendum et non une décision qui sera prise en assemblée générale. Ça serait similaire à une élection mais sur plusieurs jours.

Michael Blondin demande s'il est possible de mettre d'autres questions que la question d'accréditation lors de ce référendum.

Patrick Baril Robichaud qu'il n'a effectivement pas eu de réponses concernant ce point mais qu'il doit rappeler l'agente d'accréditation plus tard dans la journée.

Sébastien Lavoie-Courchesne demande si nous voulons vraiment nous embarquer là-dedans en plus de tout ce que nous allons devoir faire concernant la hausse des frais de scolarité et le mouvement de grève.

Patrick Baril Robichaud indique que ça va demander une certaine charge de travail et qu'il ne fera pas cela tout seul. Il faudra nommer un président ainsi que des scrutateurs en plus de trouver un observateur. Si nous attendons à l'assemblée générale en mi-février pour nous décider, il ne restera qu'un mois pour tout organiser, ce qui serait très serré.

Louis-Philippe Blais demande des précisions sur les restrictions concernant l'observateur externe.

Patrick Baril Robichaud répond que l'observateur doit être minimalement une personne hors de l'association. Il ne faut pas que cette personne ait un droit de vote ou un quelconque parti pris concernant la question du référendum. C'est une personne qui doit pouvoir certifier, lors du dépouillement, qu'il n'y a pas eu de malversation et de fraude lors du processus de vote.

Michael Blondin demande s'il reste beaucoup d'informations à recueillir ou si c'est terminé.

Patrick Baril Robichaud répond qu'il reste certaines questions à poser à l'agente d'accréditation. Ça devrait se faire en un après-midi lorsqu'il pourra la joindre.

Louis-Philippe Blais demande s'il ne serait pas possible de faire quelque chose d'électronique à la place.

Patrick Baril Robichaud indique que, selon la documentation, ce serait très difficile, car il faut identifier les gens qui vont voter.

Marc-Antoine Desjardins **propose** que l'AÉDIROUM organise un référendum sur l'accréditation avant le 15 mars 2012. Jean-Cristoph Dury **appuie**.

**Que l'AÉDIROUM organise un référendum sur l'accréditation avant le 15 mars 2012.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 5.5 Trésorière

Philippe Lamontagne lui demande si elle est allée chercher le chèque de l'ADDIROUM.

Patrick Baril Robichaud se propose pour aller chercher le chèque et le remettre à la trésorière.

Patrick Baril Robichaud lui demande où nous en sommes concernant le changement des signataires.

Dong Pivoine Van lui répond qu'il lui manque encore des documents pour procéder au changement de signataire. Il lui manque les pièces d'identité de Michael Blondin.

Michael Blondin lui répond que ça s'en vient.

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

Louis-Philippe Blais lui demande où est le dossier de la carte de crédit.

Dong Pivoine Van lui répond qu'elle est en contact avec une personne à la caisse. Elle a été référée à une autre personne concernant ce dossier. Il y aurait un léger problème, car il faudrait qu'une personne se porte garante pour la carte de crédit.

Michael Blondin lui répond que l'AÉDIROUM est une personne morale.

Dong Pivoine Van lui répond qu'elle le sait, mais il faudrait qu'un des signataires se porte garant de la carte de crédit. Elle est en train de lire les documents légaux concernant ce problème.

Louis-Philippe Blais lui demande quand nous pouvons espérer avoir une carte de crédit.

Dong Pivoine Van lui répond que ce sera dès qu'elle aura fini de traiter les documents légaux avec son amie avocate.

## 5.6 CVE

Il est allé au dernier CVE de la FAÉCUM parce qu'il y a eu de très gros partys de fin de session auxquels il a lui-même participé et où il y a eu du grabuge. De plus, la vidéo du carnaval avait du contenu qui a créé un froid avec la direction de l'université. Par conséquent, la FAÉCUM s'est vue retirer son droit de faire un party 2e étage cette semaine ainsi que tous ses permis d'alcool. Il n'y aura pas de party 2e étage cette semaine. Il sera possiblement reporté, mais les autres activités hors campus ont lieu quand même.

Michaël Cadilhac demande qu'elles ont été les raisons énoncées par l'université pour sanctionner la FAÉCUM.

Louis-Philippe Blais lui répond que la raison évoquée était la mauvaise image.

Michaël Cadilhac demande si la place de la soirée de dévoilement a été choisie.

Louis-Philippe Blais lui répond que c'est indiqué sur l'affiche dans le local de l'association.

Michael Blondin indique que le party où il y a eu du grabuge n'était pas un party de la FAÉCUM mais d'une association membre. L'association concernée a également perdu son permis d'alcool. Officiellement, ce qui a frustré l'université, ce sont les propos disgracieux et déplacés qui étaient tenus dans la vidéo de présentation du carnaval.

Louis-Philippe Blais indique que c'est la FAÉCUM qui a filmé, monté et présenté la vidéo. Par conséquent, cela implique qu'elle acceptait ce qui était contenu dans la vidéo.

Michael Blondin indique que la morale est de redoubler de rigueur et de vigilance concernant nos propres activités. Il ajoute que c'est un non-sens que l'université enlève ses permis d'alcool à une association, car, par la suite, cette association va faire ses partys ailleurs que sur le campus et faire du grabuge là-bas.

*Jean-Cristoph Dury, Michael Blondin part à 16h26.*

Louis-Philippe Blais a approché bio-med afin de savoir s'il voulait coopérer avec nous. Malheureusement, ils sont plus à la recherche de financement. Donc, il est probable que ça ne fonctionne pas. Il a fait un LAN-party la semaine dernière. Il faudra une personne pour le remplacer physiquement, car il a des cours pendant les «5 à 7»

Philippe Lamontagne indique que le vins et fromages de l'ADDIROUM a lieu le 22 mars en même temps que la manifestation nationale. Habituellement, l'association fournit des bénévoles pour aider, mais, malheureusement, il considère que nous ne pourrons pas le faire cette année à cause de la manifestation. À moins d'opposition, il va aviser Guy Lapalme, le secrétaire de l'ADDIROUM, que ce ne sera pas possible de fournir des bénévoles cette année.

Patrick Baril Robichaud lui demande si la manifestation dure toute la journée.

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

Louis-Philippe Blais indique qu'il n'y a rien qui garantit que nous allons voter pour aller à la manifestation.

Philippe Lamontagne indique qu'il se voit mal aller demander à des gens d'être bénévoles pour cet événement alors que nous inciterions d'autres gens à aller à la manifestation.

Dong Pivoine Van lui demande s'il serait possible de déplacer le vins et fromages vu les contraintes.

Philippe Lamontagne lui répond qu'il va le lui demander.

## 5.7 Rep. première

Elle est très déçue du manque d'intérêt et d'implication des étudiants de première année.

## 5.8 Rep. troisième

Elle n'a rien à dire.

## 5.9 Rep. maîtrise

Il n'a rien à dire.

## 5.10 Rep. doctorat

Les beignes et café se passent bien. Il y a d'autres frais tel que le café qui sont récurrents. Ça serait probablement l'une des premières dépenses sur la carte de crédit.

## 5.11 CSGames

Marc-Antoine Desjardins demande ce que couvre le 8000 \$ fourni par le département.

Dong Pivoine Van indique qu'il faudrait vérifier avec le département pour savoir exactement à quoi est allouée cette somme d'argent. Si elle est allouée pour les inscriptions, nous ne pourrions pas l'utiliser pour le transport.

Louis-Philippe Blais indique que, concernant les intras, la plage horaire sans examen est le 24 à 13 h 30 et le 27 à 13 h. Concernant les billets d'avion, c'est plus simple prendre des billets tôt le matin que tard le soir.

Michaël Cadilhac demande à quel moment commencent les CSGames exactement.

Dong Pivoine Van lui répond que les activités commencent avec la cérémonie d'ouverture le 24 à 17 h.

Sébastien Lavoie-Courchesne indique qu'il n'y a pas de compétitions avant 19 h.

Louis-Philippe Blais indique que le meilleur forfait qu'il a trouvé est de 600 \$ par billet. Il indique qu'il serait même possible de payer l'inscription de notre équipe avec l'argent fourni par le département. Louis-Philippe Blais indique qu'il doit par contre connaître le nom des gens ainsi que certaines informations personnelles pour réserver les billets. Par conséquent, il ne pourra pas le faire avant que la sélection ait eu lieu.

Patrick Baril Robichaud demande quels sont les examens qui sont en conflit avec les CSGames.

Sébastien Lavoie-Courchesne indique que, le vendredi, c'est 3065 et, le lundi, c'est traitement de signal, où il y a 10 étudiants dans le cours. Un autre examen est celui du cours d'exploitation de système, où pratiquement l'ensemble des deuxièmes années sont présents. Il serait donc difficile de le déplacer.

# Procès verbal du Conseil Élargi du 23 janvier 2012

AÉDIROUM  
15-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

Patrick Baril Robichaud indique que son point n'était pas de déplacer l'examen mais d'avoir des ententes concernant seulement les étudiants qui iraient aux CSGames.

Sébastien Lavoie-Courchesne indique qu'il faudrait voir au cas par cas.

Philippe Lamontagne invite les membres qui sont candidats à la sélection de l'équipe des CSGames de sortir de la salle.

*Sébastien Lavoie-Courchesne et Cynthia Beauchemin sortent de la salle à 16 h 48.*

Philippe Lamontagne indique que l'idée qu'il a eue avec Blondin est de constituer un comité de sélection composé de gens qui ne sont pas candidats. Il pensait solliciter des gens aux cycles supérieurs qui ne sont pas admis à participer au CSGames. Il invite également les membres du conseil à participer à ce comité s'il le souhaite. Le format serait une épreuve de programmation extrême suivie d'une entrevue de chaque candidat.

Michaël Cadilhac indique que ce procédé est simple et efficace.

Dong Pivoine Van demande si, en situation d'égalités, les troisièmes années seront favorisées.

Philippe Lamontagne répond que le processus devrait être assez subjectif pour qu'il n'y ait pas d'égalités. Il indique également qu'il a invité Arnaud Bergeron à participer au comité.

Michaël Cadilhac souhaite également s'y joindre.

Marc-Antoine Desjardins souhaite également s'y joindre.

Dong Pivoine Van accepte aussi de participer au comité de sélection.

## 6 Retour sur l'AG

*Sébastien Lavoie-Courchesne et Cynthia Beauchemin reviennent à 16h58.*

## 7 Varia

## 8 Fermeture

Michaël Cadilhac **propose**. Marc-Antoine Desjardins **appuie**.

**Levée de la séance**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.